



Déclaration de l'Organisation pour l'Officialisation des Langues Nationales (OLAN)

L'organisation pour l'Officialisation des Langues Nationales (OLAN) exprime sa profonde préoccupation face à la recrudescence de discours nationalistes et extrémistes visant à ériger la langue arabe en unique vecteur légitime de l'identité mauritanienne. Ces prises de position, émanant de divers horizons, nient la richesse linguistique de notre pays en marginalisant les autres langues nationales.

Nous rappelons que ces dérives trouvent leur origine dans l'article 6 de la Constitution mauritanienne, qui établit l'arabe comme seule et unique langue officielle, reléguant le Puular, le Soninké et le wolof au rang de langues nationales sans statut officiel. Cette disposition constitutionnelle a jeté les bases d'une inégalité linguistique institutionnalisée, dont la loi d'orientation du système éducatif national, promulguée en août 2022, constitue une manifestation aggravante en consolidant l'hégémonie de la langue arabe au détriment des autres langues nationales.

OLAN a, dès les premières annonces, vigoureusement combattu cette loi, ayant très tôt identifié qu'elle constituait un outil déguisé de renforcement de l'arabisation à outrance du système éducatif mauritanien. Le prétendu enseignement des langues nationales prévu par cette loi ne reflète en rien une volonté sincère de promotion linguistique. Il s'agit plutôt d'une instrumentalisation stratégique visant à faciliter une arabisation généralisée. OLAN rappelle que les autorités mauritaniennes savent pertinemment que toute promotion linguistique passe d'abord par l'officialisation. Or, tant que les langues nationales ne bénéficieront pas d'un statut officiel, leur enseignement restera marginal, facultatif, voire manipulé à des fins idéologiques.

Face à ce climat de tension et de marginalisation linguistique, OLAN enjoint l'État mauritanien à assumer pleinement ses responsabilités en garantissant le respect et l'officialisation de toutes les langues nationales.

OLAN réitère son engagement en faveur de l'officialisation des langues nationales, seule voie vers une équité linguistique réelle. Nous affirmons que la reconnaissance officielle du Pulaar, du Soninké et du Wolof est essentielle pour bâtir une société inclusive, où aucune langue ne prévaut sur une autre. Par ailleurs, nous soulignons que le français, en tant que composante de notre patrimoine linguistique, constitue un atout qu'il convient de préserver et de valoriser.

Nous appelons l'ensemble des forces vives du pays à se mobiliser pour une Mauritanie plurilingue, où chaque citoyen peut s'épanouir dans sa langue maternelle, contribuant ainsi à la construction d'une société harmonieuse et équitable.

Nouakchott le 21 mai 2025